



Stage Égalité des chances à l'École du Louvre: Journée des Professeurs

publié le 05/02/2018

Descriptif :

Le vendredi 10 novembre 2017, l'École du Louvre a accueilli une trentaine de professeurs référents de l'option Histoire des arts. Un compte rendu de cette journée vous est proposé afin de vous familiariser avec l'École du Louvre et plus précisément avec le dispositif Égalité des chances.

Sommaire :

- L'accueil des participants
- Présentation de la Fondation Culture & Diversité par Saïd Berkhan.
- Présentation de l'École du Louvre par Natacha Pernac
- Intégrer l'École du Louvre : le test probatoire par Natacha Pernac
- Le stage Égalité des chances
- L'insertion professionnelle par Isabelle Bador.
- La régie des œuvres par Odile Michel (chef du service de régie des œuvres au musée Orsay)
- La Conservation du patrimoine par Ophélie Ferlier (conservatrice du patrimoine en charge des sculptures au Musée d'Orsay)
- La direction des publics par Frédérique Leseur (sous-directrice des publics au musée du Louvre)
- Les métiers du marché de l'art par Sylvain Alliod (rédacteur en chef de la Gazette Drouot)
- Conclusion : Enseigner et rechercher en Histoire de l'art par Natacha Pernac

Stage Égalité des chances à l'École du Louvre
Journée des Professeurs

Le **vendredi 10 novembre 2017**, l'**École du Louvre** a accueilli une trentaine de professeurs impliqués en Histoire des Arts. Cette journée avait plusieurs objectifs :

- Le premier était de **présenter l'École du Louvre**, son histoire, ses enseignements, ses débouchés, le test d'admission.
- Le second but répondait à la volonté d'**expliquer** ce qu'est le **dispositif Égalité des chances à l'École du Louvre**, mené en partenariat avec la Fondation pour l'égalité des chances.
- Le troisième aspect portait sur **les débouchés professionnels** pouvant intéresser les élèves en Histoire des Arts. Enfin, l'École du Louvre nourrit l'ambition de **servir d'intermédiaire** entre des professeurs venus de la France entière, qui partagent la même passion, les mêmes problématiques et les mêmes interrogations.

● L'accueil des participants

Premier moment de cette journée qui s'est tenue dans l'amphithéâtre Goya, l'accueil a été assuré par les représentants des institutions invitantes : **Natacha Pernac** (Directrice des études à l'École du Louvre), **Isabelle Bador** (Responsable de la scolarité), **Hélène Barucq** (Responsable du programme égalité des chances à l'École du Louvre), **Saïd Berkhan** (Délégué général adjoint à la Fondation Culture & Diversité). Ce dernier a été invité à prendre la parole en premier.

● Présentation de la Fondation Culture & Diversité par Saïd Berkhan.

Cette fondation d'entreprise existe depuis 2006, soutenue par **Fimalac**. Elle anime le **programme Égalité des chances** en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère de la Culture, ainsi que plusieurs grandes écoles.

Actuellement **douze programmes** existent avec les Écoles Normales Supérieures, le Louvre, Sciences-Po, la Fémis... Depuis cette date, 30 000 jeunes ont été accompagnés. Cette année la Fondation assure 1400 accompagnements quotidiens. Ce soutien revêt plusieurs formes : information dans le cadre de l'orientation, aide à la préparation aux concours d'entrée, aide financière pour le logement, offres de sorties, de stages, participation à des résidences d'artistes...

A l'École du Louvre ce dispositif concernait 20 lycées jusqu'en 2017. Lors du dernier test d'admission, il impliquait 400 lycéens, parmi lesquels 91 ont été admis, soit un taux de 23 % de réussite.

Pour les admis, la **Fondation Culture & Diversité** distribue des aides au logement, des bourses, rembourse les frais de voyage.

Le rôle des enseignants est d'être relais entre le programme et les élèves boursiers.

Désormais la Fondation et l'École du Louvre ont la volonté d'élargir ce programme aux 185 lycées où s'enseigne l'Histoire des Arts.

Vous pouvez consulter [le site de la Fondation Culture & Diversité](#).

● Présentation de l'École du Louvre par Natacha Pernac

Fondée en **1882**, l'École du Louvre est un établissement qui prodigue un enseignement spécifique qui n'existe nul part ailleurs, hormis au **Courtauld Institute de Londres**.

Depuis 1997, elle possède le statut d'E.P.A sous la tutelle du ministère de la Culture. S'y mêlent des **formations en Histoire de l'art, Archéologie, Epistémologie, Métiers des Musées, Marché de l'art**.

Elle s'enorgueillit d'anciens prestigieux, à l'instar des grands établissements parisiens.

Parmi ceux-ci on peut citer des artistes (Arman, Louise Bourgeois, Christian Lacroix, Agnès Varda...), des Historiens d'art (Charles Sterling...) des spécialistes des musées (Michel Laclotte, Georges-Pierre Rivière, Rose Valland...)

L'enseignement qui y est prodigué s'appuie sur trois piliers :

- être une école pratique mettant les œuvres au cœur de la réflexion et des apprentissages ;
- forger une culture visuelle universelle ;
- former des professionnels.

Elle regroupe 31 spécialités géographiques, artistiques, techniques, thématiques animées par 700 enseignants de statuts divers. 1600 élèves se répartissent sur les 3 cycles. En parallèle, l'école est ouverte aux **auditeurs**. Ils sont en 2017 près de 16 000, pour les deux tiers à Paris.

Les élèves peuvent bénéficier de partenariats internationaux relevant d'**Erasmus** comme de stages. Au total, l'École s'inscrit dans un réseau de 80 établissements partenaires. Existente aussi des doubles diplômes avec **Heidelberg, l'Essec et Sciences-Po Paris**.

L'organisation de la scolarité se divise selon les trois cycles de L.M.D.

Pour le détail des enseignements, vous pouvez consulter [le catalogue des formations de l'École](#).

● Intégrer l'École du Louvre : le test probatoire par Natacha Pernac

Il existe trois modes d'intégration à l'École du Louvre :

- le test d'admission après le bac ;
- les équivalences en troisième année et en Master ;
- les élèves de classes préparatoires passant les épreuves littéraires de l'ENS bénéficient de places grâce à la Banque d'épreuves littéraires.

A noter un nombre conséquent d'étudiants reprenant leurs études après une expérience professionnelle.

Le test existe depuis 1994. Il dure 3 heures. Il a pour but de vérifier les capacités des élèves à réussir en premier cycle. Sont évaluées **les bases culturelles, la qualité d'expression, le raisonnement, les connaissances générales des candidats**.

Les épreuves se divisent en 3 parties :

- La première apprécie les connaissances de repérages chronologiques, géographiques et la compréhension du

sens.

- La deuxième évalue les qualités d'observation et de réflexion des élèves à partir de deux documents visuels.
- La troisième partie porte sur un texte afin de cerner la maîtrise du sens, la qualité de la langue, la conduite d'un raisonnement.

La grille d'évaluation est la suivante : 7 points pour le temps, 7 points sur l'espace, 7 points pour le sens, 10 points pour les documents visuels ; 14 points pour le texte. Il y a pondération ponctuelle quand une question met en échec de nombreux candidats. Cette question est alors neutralisée. En 2017, il y avait 1800 candidats, 360 admis, soit près de 21 % de réussite.

Les **compétences évaluées** selon la nature des questions sont les suivantes.

- **Questions temps** : se repérer dans la chronologie, situer des dates et des périodes, lire les chiffres romains, calculer une durée, utiliser des connaissances scolaires pour faire des liens entre périodes, personnes, institutions, utiliser des connaissances personnelles pour associer personnes et courants littéraire, artistique, scientifique.
- **Questions espace** : lire un plan, une carte, situer un élément par rapport à soi, s'orienter, vérifier des connaissances scolaires pour localiser pays, villes, fleuves, montagnes, estimer la culture personnelle pour situer des monuments majeurs, observer des particularités.
- **Questions sens** : vérifier des connaissances de base en orthographe, syntaxe, vocabulaire ; vérifier la compréhension du candidat face à une image ainsi que ses aptitudes à dégager une signification ; vérifier des connaissances scolaires de vocabulaire, antonymes, synonymes, homophones, ainsi que des grands repères classiques.

Pour ce qui concerne les documents visuels, les compétences appréciées sont de définir la nature du document (peinture, gravure, photographie...), les matériaux, situer les éléments contenus dans l'image, distinguer les formes géométriques qui la parcourent.

Des connaissances scolaires sont attendues comme le vocabulaire de la description d'images, le tracer des lignes pour reconstituer un schéma perspectif.

La culture personnelle du candidat est évaluée au travers des récits (mythes, histoire, religion, attributs allégoriques, scènes présentées, contexte décrit par l'œuvre, éléments d'architecture...).

Le texte est un élément déterminant du test probatoire. Il repose sur des compétences littéraires notamment une bonne maîtrise des figures de style, de rhétorique, d'identification de mouvements littéraires. Le travail d'écriture est déterminant.

Ne pas le faire est éliminatoire et d'année en année il est davantage discriminant. Il s'agit surtout d'évaluer la capacité à mobiliser 4 à 6 exemples variés bien étudiés ; de construire un plan clair et progressif, offrant une réponse au sujet posé.

La qualité de l'expression, la précision du vocabulaire, la correction du style sont appréciés. Ce travail mobilise une heure sur les trois heures du test.

● Le stage Égalité des chances

Il se déroulera du 18 au 24 février 2018. Il s'agit d'une semaine de préparation intensive au cours de laquelle les élèves retenus feront deux tests blancs. Ils assisteront durant cette semaine à 24 h 30 de cours, entrecoupées par des visites de musées.

Les **débouchés** : pourquoi faire des études artistiques en histoire des arts et à l'École du Louvre ?

Les intervenants de l'après-midi ont présenté leurs parcours professionnels ainsi que les évolutions auxquelles ils sont soumis.

Henri De Rohan Czermak, Inspecteur Général d'Histoire des Arts, a inauguré cette série de présentations. Son propos a porté sur le problème récurrent de l'adéquation entre la formation en Histoire des Arts et les formations dans le supérieur. Cela tient notamment à une méconnaissance des fonctions, des statuts, des métiers qui existent. Il a insisté sur le fait qu'il faut fournir un effort particulier vers les plus fragiles.

Il s'est ainsi félicité de l'élargissement du dispositif Égalité des chances à l'École du Louvre à tous les lycées ayant l'enseignement d'Histoire des Arts.

● L'insertion professionnelle par Isabelle Bador.

L'enquête générale du ministère de la Culture de 2016 a permis d'avoir une vision détaillée de l'insertion des élèves de l'École du Louvre 3 ans après le dernier diplôme obtenu.

Pour les diplômés de 2013, le **taux d'insertion est de 82 %** ; 63 % d'entre eux ont un métier culturel ; 61 % travaillent en Île de France. La rémunération nette moyenne est de 23 500 euros par an.

La **répartition des emplois** par secteur est la suivante :

- 39 % relèvent de la conservation ;
- 33 % de la médiation ;
- 11 % du marché de l'art ;
- 2 % de l'enseignement.

Les élèves bénéficient d'un **accompagnement à l'insertion professionnelle** selon plusieurs modalités. Ils participent à 3 ou 4 des tables-rondes sur les métiers tous les ans. Des **ateliers de formation** leurs sont proposés pour rédiger des CV et CV internationaux, pour s'entraîner aux entretiens professionnels.

L'École organise tous les ans une journée du jeune diplômé. Il existe en son sein une **association de l'École du Louvre** et depuis peu une association des anciens sur le modèle anglo-saxon des Alumni.

Des dispositifs entrepreneuriaux labellisés existent, tel que Junior conseil, Junior entreprise, Pépite et le diplôme d'étudiants entrepreneurs (D2E).

Ces accompagnements concernent tous les élèves. Ces derniers se répartissent par cycle ainsi : 967 élèves en premier cycle, 394 en deuxième cycle, 62 en troisième cycle.

Les **droits de scolarité** dont ils doivent s'affranchir sont de 433 euros en premier cycle, 624 en deuxième cycle, 271 euros en troisième cycle. 24 % des élèves sont boursiers.

Pour en savoir davantage sur ces dispositifs :

▶ [École du Louvre, vie étudiante.](#) ↗

▶ [École du Louvre, vie associative.](#) ↗

● La régie des œuvres par Odile Michel (chef du service de régie des œuvres au musée Orsay)

Le **métier de régisseur** est méconnu. Il permet le **déploiement d'installations muséographiques et scénographiques**. C'est un travail de logistique important qui se déroule dans les coulisses des musées. Il s'agit de tout rendre possible et de résoudre tous les problèmes que pose l'exposition permanente ou temporaire d'œuvres.

Les missions de ce métier sont définies par une fiche ROM. Il s'est développé dans le cadre du **Musée National d'Art Moderne, au sein du centre Pompidou**.

Son développement a d'abord été empirique et pragmatique. Depuis **1997**, il existe une **association française des régisseurs d'œuvres d'arts** ↗ (AFROA).

Un concours de la fonction publique a été institué en 1999. Il débouche sur deux types de recrutement vers la fonction publique territoriale, ou vers des fondations privées comme Hermès, LVMH, YSL...

L'École du Louvre propose **un diplôme de master Régie des œuvres**.

Un régisseur remplit deux missions principales :

- La première concerne **les collections**. Il s'agit s'assurer les mouvements internes d'une collection, du suivi de la restauration dans son processus, d'une réflexion sur la gestion matérielle des œuvres, de la conservation préventive, du conditionnement, de l'évaluation des risques, des chantiers de collections, des projets architecturaux et scénographiques.
- La seconde mission est **la régie des prêts**. Elle est relative à la visibilité de l'institution hors les murs, la vérification du respect des manipulations, de la préservation, de la prévention, de l'exposition des œuvres, de l'intégrité des œuvres après le transport. C'est un métier qui consiste à gérer des crises avec pour objectif unique le retour à la normale.

● La Conservation du patrimoine par Ophélie Ferlier (conservatrice du patrimoine en charge des sculptures au Musée d'Orsay)

Ce métier requiert plusieurs qualités : curiosité, rigueur, polyvalence, sens du service public, qualité de rédaction et allocution, une bonne réactivité et une forte adaptabilité.

Il correspond aux **trois fonctions publiques d'État, territoriale, de Paris**. On l'intègre suite à un concours très difficile préparé par les universités, l'École du Louvre, l'École des Chartes.

Si une licence est demandée, les lauréats du concours ont désormais souvent un Master 2 ou une thèse. 27 postes sont ouverts au concours 2018 dans les trois fonctions publiques. Il se compose d'épreuves écrites et orales. Il permet d'intégrer l'INP. L'**Institut national du Patrimoine** offre des spécialités lors d'une formation qui dure un an et demi : le musée, les monuments, l'inventaire du patrimoine, les archives, l'archéologie et le patrimoine scientifique, technique et naturel.

Les missions d'un conservateur du patrimoine sont d'étudier, classer, valoriser, partager, conserver et exposer des œuvres. Au quotidien, il s'agit de remplir des tâches décisionnelles, administratives, de commissions d'exposition, d'activités scientifiques comme des colloques et des publications. Il y a un travail transversal et de collaboration avec tous les services du musée.

Le conservateur du patrimoine collabore avec des agents de catégorie B de la fonction publique comme les assistants de conservation, les conservateurs de bibliothèque, les restaurateurs du patrimoine, les régisseurs.

► Le **site de l'INP** vous propose une présentation du [concours d'accès](#). ↗

● La direction des publics par Frédérique Leseur (sous-directrice des publics au musée du Louvre)

Le rôle de la **Direction des publics** au sein d'un musée est triple. Il s'agit de faire de la médiation grâce à des conférences, ou par la rédaction de présentations. A cela s'ajoute un travail de communication et de marketing.

Les destinataires finaux de ce travail sont le public scolaire, les touristes, les amis et le public des experts. L'École du Louvre propose une formation à ce métier en master 2.

Le nombre des emplois est stable dans le cadre de la **Loi musée**. La logique actuelle est la limitation des employés. Il faut montrer de la curiosité, de la polyvalence, un goût pour la rencontre avec les autres, montrer une grande capacité d'écoute pour faire lien entre le musée et les publics. L'essentiel du travail consiste à faire une simplification intelligente du savoir. Il s'agit d'amener le public vers le musée. C'est aussi un travail de vigilance et de réflexion sur l'accueil et la signalétique.

Trois qualités sont primordiales : de l'empathie, de la patience, une ouverture d'esprit et une qualité d'écoute pour mener des projets en co-construction.

Les principaux axes de travail sont **la transmission et la vulgarisation du savoir** : que dire au visiteur ? Quelle signalétique pertinente leur offrir ? Quel contenu proposer grâce aux audioguides ?

Il y a un rôle de coordination entre collègues et prestataires. Le rôle éducatif vers le public scolaire est important : il s'agit de construire des partenariats dans le cadre des **PEAC**, et de **produire des ressources pédagogiques**. La direction des publics offre des formations auprès des partenaires pour parler des œuvres et porter des projets. Elle mène des actions hors les murs, dans les territoires, avec des outils adaptés. Elles proposent dans le cadre des **arthothèques** un travail avec des scénographes et des transporteurs. Elle réfléchit aussi au financement de ces actions en discussion avec des mécènes, le privé, pour la recherche de fonds.

► Le musée du Louvre présente [ses missions et son fonctionnement](#). ↗

● Les métiers du marché de l'art par Sylvain Alliod (rédacteur en chef de la Gazette Drouot)

Le marché de l'art est lié au désir d'affirmer son statut social. Le nombre de riches explose à l'échelle mondiale. Il y a donc une forte stimulation de la demande sur le marché de l'art et un grand besoin de médiation. Le collectionnisme connaît des évolutions nombreuses et demande de plus en plus de techniciens, depuis la manutention jusqu'au conseil pour l'achat d'œuvres.

Le marché de l'art est un milieu ultra concurrentiel où les relations humaines sont dures. Faire des **stages** dans des galeries, **aux puces de Saint-Ouen**, dans des **maisons de ventes** est un élément important pour intégrer ce marché. Les formations sont récentes et la professionnalisation du marché de l'art est en cours. Elle s'accompagne d'une

diversification croissante des métiers.

Parmi les qualités requises il faut avoir de la curiosité ; une grande adaptation aux évolutions du goût du public ; le goût de la responsabilité malgré un stress lié aux valeurs et aux montants des œuvres tout autant qu'à la précarité des situations économiques ; avoir un certain culot et accepter la prise de risques ; être passionné.

Les **carrières du marché de l'art ne sont pas standardisées**. On constate qu'elles reflètent une expérience de terrain. Cela demande du temps pour acquérir une expertise. Généralement la maturité professionnelle est atteinte vers 40 ans. Les acteurs du marché de l'art prennent peu ou pas de retraite.

Les débouchés dans les métiers du marché de l'art sont nombreux. La France a le tissu le plus dense de marché de l'art avec **400 maisons de vente**, des antiquaires, des quartiers artistiques, un art contemporain actif et présent à l'échelle mondiale, des méga-collectionneurs.

La logique entrepreneuriale est forte. Il est facile de commencer par une location aux puces, en faisant de l'achat et de la vente. Dans un second temps on peut s'installer dans une boutique. En moins de 10-15 ans, les meilleurs disposent grâce à leur expertise d'une reconnaissance internationale qui se monnaie bien. Il y a un rôle de conseil depuis l'achat jusqu'à la conservation. Il existe à cet effet des cabinets de gestion patrimoniale artistique dans certaines entreprises. De nombreux décorateurs sont désormais prescripteurs pour leur clientèle. Ils travaillent avec des équipes d'acheteurs disposant d'un réseau étendu.

Il y a des limites aux débouchés qui tiennent notamment à l'opacité de ce marché. L'entresoi y est très fort. Le rôle des réseaux y est considérable.

Pour vous familiariser avec ces métiers, vous pouvez consulter le site de [la gazette Drouot](#), principale revue du marché de l'art.

● Conclusion : Enseigner et rechercher en Histoire de l'art par Natacha Pernac

Natacha Pernac a conclu cette journée des professeurs en présentant le métier d'**enseignant et de chercheur en Histoire de l'art**. Cette profession possède une visibilité forte dans la société. Elle ne représente qu'un nombre très réduit des anciens élèves de l'École du Louvre.

► Une [rapide présentation](#) de cette journée est disponible.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.